

POUR NOUS, UNE PROTECTION SOCIALE SUR MESURE !

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de vos besoins de protection sociale. Pour y répondre, nous avons élargie notre collaboration avec la société ALLIANZ qui depuis 7 ans maintenant, permet à nos adhérents d'assurer de manière compétitive leurs prêts lors de l'acquisition de biens immobiliers.

Aujourd'hui bonne nouvelle, ce savoir-faire, a été étendu pour les diabétiques souhaitant une assurance en cas de décès, de perte totale ou irréversible d'autonomie ainsi qu'en cas d'invalidité/incapacité. Un avis médical restant nécessaire pour valider la proposition d'assurance.

Autre innovation, sur simple déclaration sur l'honneur vous pourrez mettre en place, (sans exclusion de la pathologie diabète) une solution vous protégeant du risque financier de la dépendance. Soyez informé(e) enfin que nous avons négocié pour vous, pour cette année 2014 la gratuité des frais de dossier pour toute demande de souscription.

Si ces solutions vous intéressent, il vous suffit de joindre nos interlocuteurs M. David Teichmann ou M. Jean Carraz.

Conscients des difficultés que le diabète implique en terme assurantiel, ils sauront vous conseiller et vous orienter vers les solutions adaptées.

**Vos conseillers Allianz Finance Conseil se tiennent à votre disposition :
Espace Européen de l'Entreprise – 6 rue de Vienne 67300 SCHILTIGHEIM**

- **M. David TEICHMANN – Tél. 06 76 12 09 68**
- **M. Jean CARRAZ – Tél. 06 20 72 32 70**

Protection de la famille, Retraite, Défisicalisation, Epargne, Dépendance, Transmission du patrimoine, Complémentaire Santé, Assurance Auto, Habitation, etc...

